

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 9

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 DÉCEMBRE

Déclaration ministérielle

La déclaration suivante a été lue hier jeudi 15 décembre, à la Chambre des députés, par M. Tirard, président du conseil, et au Sénat par M. Fallières, ministre de la justice :

Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

Le cabinet qui a l'honneur de se présenter devant vous n'a d'autre ambition que celle de continuer l'œuvre de concorde et d'entente républicaine commencée dans la journée du 3 décembre.

Le pays a vu dans cette éclatante manifestation de tous les républicains de l'Assemblée nationale un gage assuré de la paix intérieure à laquelle il aspire, et il s'est pris à espérer qu'aux agitations de la politique allait enfin succéder une ère de repos et de tranquillité indispensable à la reprise des affaires depuis longtemps languissantes.

Pour répondre à cette attente, à cette volonté du pays, nous nous occuperons avec ardeur des questions financières, économiques, administratives, sociales et militaires, dont la solution s'impose à la sollicitude du Parlement.

Dans l'ordre financier, nous continuerons à travailler sans relâche à rétablir l'équilibre budgétaire, momentanément troublé par une longue crise industrielle et agricole qui a sévi sur le monde entier.

Pour aider au rétablissement de l'équilibre budgétaire, nous appliquerons avec fermeté les mesures adoptées par nos prédécesseurs en vue de réprimer les fraudes qui lèsent à la fois le Trésor public et le commerce honnête. (Très bien ! très bien !)

Dans le même ordre d'idées, nous étudierons, avec le vif désir de parvenir à une entente, les réformes financières proposées par la commission du budget, tout en nous préoccupant de l'exécution rapide des travaux nécessaires à notre industrie pour lutter contre la concurrence étrangère, des dé-

penses consacrées à l'instruction de la jeunesse française, et en faisant les sacrifices que commande la défense du pays. De sérieuses économies ont déjà été réalisées : nous nous efforcerons d'en réaliser encore.

Nous vous demanderons en outre de procéder aussi rapidement que possible à la discussion des lois déjà préparées ou en préparation qui intéressent les diverses branches du travail national : notamment la loi relative à la responsabilité en cas d'accidents dans les ateliers, usines et manufactures ; le règlementation du travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ; les caisses de secours et de retraite des ouvriers mineurs ; la réforme de la législation sur les faillites ; le projet de loi relatif au régime des mines ; les lois sur les sociétés de secours mutuels et les caisses d'épargne ; l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes ; le développement de l'enseignement agricole, la création de chambres d'agriculture, l'achèvement du code rural.

Enfin nous vous demanderons de hâter le vote de l'ensemble de nos lois militaires.

Tels sont, messieurs, les travaux auxquels nous prenons la liberté de vous convier plus spécialement.

Mais, pour accomplir cette œuvre, l'union de tous les républicains est nécessaire.

Nous sommes heureux de constater la bonne harmonie qui règne entre le Gouvernement de la République et les nations étrangères. Désireux du maintien de la paix au dehors, nous travaillerons à l'apaisement des esprits à l'intérieur. Serviteurs dévoués du pays, nous assurerons sans faiblesse le respect de la Constitution et des lois.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés de notre tâche. Mais, si grandes qu'elles puissent être, nous accomplirons résolument tous les devoirs que nous impose le souci de la dignité et de la prospérité de la France.

Le président du conseil, P. TIRARD.

A la Chambre, la lecture de ce document a été écoutée en silence.

Vingt-cinq applaudissements — très timides — en ont salué les dernières lignes.

Au Sénat, la déclaration lue par M. Fallières a reçu un accueil un peu moins froid qu'à la Chambre.

VOTE DES DOUZIÈMES

Hier soir, à la Chambre des députés, le scrutin, ouvert sur l'ensemble des douzièmes, a été adopté par 521 voix contre 43.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Il paraît que le Président de la République est fermement décidé à dissoudre la Chambre, aussitôt après la chute du ministère qui vient de se constituer.

On entendait dire, avant-hier, dans les groupes des républicains qui remplissaient le salon de la Paix, au Palais-Bourbon :

« C'est le dernier ministère avant la dissolution... »

A en croire les opportunistes, M. Sadi Carnot prendrait M. Jules Ferry pour faire « le ministère de dissolution ».

Quelle que soit la véracité de cette nouvelle, personne ne doute que les élections générales des députés n'aient lieu en 1888.

Les radicaux se disposaient déjà hier à battre en brèche le nouveau ministère. M. Lockroy annonçait que l'existence de ce ministère ne se prolongerait pas au-delà des derniers jours de février.

M. Goblet déclarait hier bien haut que, dans l'état actuel de la Chambre, il n'y avait pas de ministère qui pût durer six mois.

APPRECIATION SUR LE GÉNÉRAL LOGEROT

La France termine ainsi un article consacré au général Logerot :

« Il n'est pas à croire qu'il devienne un ministre ultra-réformateur, non. Nous n'avons à redouter aucun excès dans ce sens. Il ne sera pas rétrograde non plus, ni même stationnaire. Son tempérament le pousse à aller de l'avant, mais sans précipitation, sans hâte, sûrement, dans le but unique d'améliorer toutes choses sans jamais rien compromettre.

Simple autant qu'honorable, il a horreur de l'ostentation, de la fantasia et de la fumisterie. On peut être sûr qu'il ne cherchera jamais à jeter de la poudre aux yeux.

C'est le type parfait de l'honnête homme et du loyal soldat.

Son autorité sera acceptée dans l'armée par tous sans conteste. Il n'aura aucun besoin de faire la cour aux puissants du jour, ni davantage aux journaux ou journalistes. Il ira droit son chemin, sans souci du qu'en dira-t-on, consacrant toutes ses forces à l'œuvre patriotique de la défense nationale, heureux sans doute, mais nullement ébloui d'être au premier rang.

Usant du pouvoir avec dignité, toujours prêt à le quitter sans regrets, il sera un ministre de travail, de calme, d'énergie et d'honnêteté. »

Comprendra-t-on bien l'arrêt de non-lieu intervenu en faveur de M. Wilson ? dit le Figaro. J'en doute. Le public ne verra que ceci : M. Wilson, M. Gragnon et M. Goron ont, à des degrés divers, participé à un fait ayant un caractère délictueux : on n'a pas voulu les poursuivre.

Les légistes prétendent qu'on n'a pas pu : mais, je le répète, le public se figurera qu'on n'a pas voulu.

M. Wilson continuera donc, du haut de cet arrêt, à sourire insolemment à toutes les attaques : député il était, député il reste. M. Grévy a démissionné : lui ne bouge pas ; la justice a déclaré qu'on ne pouvait rien lui

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Sur l'enfant allait se réunir maintenant ses pensées et ses soins ; oui, elle lui appartenait sans partage ! A la générosité de cette résolution, il sortit du milieu des ruines de la passion et de l'égoïsme, la floraison d'un sentiment, le plus puissant de tous peut-être : l'amour maternel... Il lui sembla que son âme tout entière se réchauffait à un merveilleux foyer ; et ce fut à genoux que Mina refit à sa mère la promesse de garder Rosen de tout mal, de toute détresse, et de reporter sur elle le but de sa vie. Ce fut à genoux aussi qu'elle demanda à Dieu d'aider sa faiblesse ; alors une douceur inaccoutumée s'infiltrant dans son âme, elle se releva vaillante.

VI

Le lendemain dimanche, Mina apprêtait le repas de midi lorsqu'elle entendit un bruit de voix dans l'escalier ; bientôt ce bruit se rapprocha et l'on frappa à la porte.

— Entrez, dit-elle fort étonnée.

Deux jeunes filles se précipitèrent comme un tourbillon dans l'appartement.

— Nous venons vous chercher, s'écria l'une d'elles en riant ; il fait un temps superbe ! Une partie fine, ma chère ; nous vous enlevons, c'est dit ?

— Et je me propose pour cavalier, ajouta un homme qui, émergeant de l'ombre du palier, fit mine de lui prendre la main.

Mina se rejeta en arrière.

Elle reconnut deux ouvrières de la filature, en toilette tapageuse : robe claire, surchargée d'ornements, chapeau de forme excentrique, cheveux en frisons tombant jusqu'au nez, enfin toute la livrée de pauvres folles. L'une des deux, demeurant dans le quartier, avait fini par découvrir la maison où logeaient les deux sœurs.

L'homme lui était inconnu.

— Mettez vite votre chapeau, nous allons vous aider pour la petite, continua la première.

Et l'autre ajouta, en voyant les apprêts du modeste repas :

— Laissez donc cela, nous dînons à V***, ce sera charmant.

Mina, revenue de son étourdissement, eut beaucoup de mal à leur faire comprendre qu'elle n'entendait pas le moins du monde sortir avec eux ; du reste, elle avait promis à M. et M^{me} Jamin.

— Vous les trouvez donc amusants, les vieux ?

Voyons, venez avec nous, ce sera bien plus drôle.

Ils restaient là dans sa chambre modeste, examinant les pauvres meubles et faisant leurs réflexions tout haut.

Enfin, le sérieux de Mina, sa raideur, parvinrent à la débarrasser de cette visite ; ils descendirent en riant aux éclats. La jeune fille était pâle de colère et de honte : ces malheureux chez elle ? Elle se sentait avilie par l'odieux contact renaissant sans cesse sous ses pas... Ce sentiment d'abjection remua en elle tout l'orgueil, toutes les révoltes d'autrefois. — Était-elle tombée si bas, à l'extérieur, que ces gens-là pussent la considérer à leur niveau ? Soudain, apercevant Rosen dont les yeux restaient encore étonnés, près de l'effroi, elle s'adoucit vite, et toutes deux se mirent à table.

Elles commençaient à peine, lorsqu'on frappa de nouveau ; bientôt la propriétaire entra, essouffée, le visage cramoisi.

— Mademoiselle, dit-elle, sans se donner le temps de reprendre haleine, je ne veux pas qu'il vienne des gens de cette espèce ici !

— Ils ne reviendront pas, madame, répondit Mina avec calme.

— Quand on a de pareilles connaissances, reprit l'irascible femme, se montant de sa propre colère, on ne choisit pas une bonne maison.

— Nous partirons à la fin du mois, répondit la

jeune fille, avec une dignité froide.

— Je ne demande pas mieux.

Elle sortit, fermant violemment la porte.

Le dîner fut triste après ces pitoyables scènes ; par bonheur, le vieux couple arriva. Il se dégageait des bons campagnards un parfum d'honnêteté qui soulagea Mina. On gagna les champs.

C'était une radieuse journée de printemps. Il s'échappait de chaque coin, de chaque hallier, une senteur exquise de floraison nouvelle. L'oreille croyait, parfois, saisir le travail de la germination, tant mille bruits venaient d'en bas. L'herbe verte, dure, se remplissait d'insectes, l'air se chargeait d'arômes et se pauplait d'ailes. La lumière se répandait sur les objets avec des lueurs seraines. Les chants s'éveillaient dans les buissons ; en même temps, ceux-ci déplaçaient leurs feuilles, et s'étoilaient des fleurs bisches de l'épine.

A l'horizon, les carisiers, les pêcheurs, les poiriers, apparaissaient, grâce à leur neige rose et blanche, semblables à de gigantesques bouquets.

Rosen poussa un cri de joie en apercevant des pâquerettes et du coucou. Mille autres fleurettes charmantes se disputaient ses faveurs. Elle bondissait à travers les sentiers, fouillait les haies où se cachait la violette, puis revenait les jolis roses, le regard brillant, décharger ses mains pour retourner de nouveau butiner au loin.

— Regardez-la, dit la bonne femme, quand je

AVIS

Par décision de M. le général commandant l'École de cavalerie, en date du 1^{er} courant, et en vertu d'une ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Saumur, en date du neuf décembre, M^{me} Chagneau, autorisée de son mari, a, seule et personnellement, à partir de ce jour, la gestion du Mess des sous-officiers. — Tous les fournisseurs devront à l'avenir s'adresser à ladite dame.

Étude de M^e BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

A VENDRE

Par adjudication amiable, même sur une seule enchère.

En 6 lots qui pourront être réunis.

Le samedi 14 janvier 1888, à 1 heure après midi.

En l'étude et par le ministère de M^e BRUNET, LA BELLE

Propriété de la Galerie

Située commune de Belligné et par extension commune de la Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure), à proximité des trois gares d'Ingrandes et de Yarades (ligne de Nantes à Angers) et de Candé (ligne de Nantes à Segré), composée de :

BELLE MAISON DE MAÎTRE, vastes servitudes de toutes sortes, parc, étangs, prés, vignes formant la réserve;

SIX FERMES et une petite borderie; Le tout en un tenant, contenant en totalité 172 hectares.

Total du revenu : 14,620 fr.

Totales mises à prix : **251,500 fr.**

On pourra traiter avant l'adjudication.

Voir les affiches.

S'adresser audit M^e BRUNET, notaire. (873)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots.

LA

METairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes, Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVEAU, Nicolas, expert-géomètre à Baguenat.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Dépendant de la faillite du sieur Gibault.

Le MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1887, à 1 heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire, secrétaire, commodes, console, tables à rallonges, buffet, armoires à glace, guéridons, meuble d'entrée deux en acajou, tables à ouvrage et de toilette, canapé, fauteuils Voltaire et autres, chaises, tabourets, pendules, glaces, gravures, objets d'étagère, rideaux, tapis, volumes;

Objets de literie, linge, argenterie, couverts en métal, machine à coudre, verrerie, vaisselle, bouteilles vides et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la boire.

Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. GUÉRY, propriétaire de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelie.

S'adresser à M^{me} veuve COURTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

LA SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux.

Etablie entre les communes de Saumur, Bagneux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levés.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

A VENDRE

Une très belle CHIENNE POINTER, pure race, d'un noir très brillant, et âgée de dix mois.

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclare qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

M. et M^{me} JUBY, hôtel du Casard-Rouge, rue du Petit-Versailles, continuent comme par le passé à s'occuper du placement des domestiques des deux sexes. (831)

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un **jeune homme** intelligent pour la photographie.

ON DEMANDE un **garçon de course**, 16, rue d'Orléans.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. 7 fr.

Un an. 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

Étrennes 1888

A partir du 15 Décembre

OUVERTURE DES GRANDS & NOUVEAUX MAGASINS De la M^{on} DAVEAU

Rue de la Cocasserie, 15 et 17, SAUMUR, rue de la Cocasserie, 15 et 17.

Avis aux personnes voulant offrir des Étrennes de Bon Goût et à Bon Marché.

Dans ces Vastes Magasins se trouvent réunies les plus Élévantes Nouveautés et les plus belles pièces décoratives de l'ameublement :

Glaces, cadres dorés vieux cuivre, Venise et bois sculpté.

Gravures, Aquarelles, Chromos, Peintures.

Bronzes, Coupes, Plats à cartes, Encriers, Buisos, Statuettes, Services fumeurs, Pots à tabac, Flambeaux, Bougeoirs, Suspensions de Salle à Manger, depuis 29 fr. (article recommandé), etc.

Garnitures de foyer, Chenets, Landiers, Galeries riches, en cuivre, Porte-pelle et Pincettes, Pare-étincelles, etc.

Eventails et Écrans, riches et ordinaires.

Christs et Objets de piété, Imagerie, etc.

Maroquinerie, Porte-Monnaie, Carnets de visite, Porte-Cigare, etc.

Articles de peinture à l'huile et à l'aquarelle.

Toiles cirées pour Table, Linoléum pour Parquets, etc.

EN VENTE ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DEZÉ, GUILLEMET et GIBARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FLECHER, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS

SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie. (267)

VOLUME DE 1887

10 fr. le volume broché

11 fr. 50 le volume cartonné

Nota. — Par la poste, 1 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef : M. ÉDOUARD CHARTON

BUREAUX : 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

ABONNEMENTS POUR 188

10 fr. pour Paris.

12 fr. Départements.

13 fr. Union postale.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 DÉCEMBRE 1887.			
Valeurs au comptant	Cloture précé.	Dernier cours.	
3 %	82 55	82 85 »	
3 % amortissable	85 00	85 50 »	
3 % (nouveau)	—	83 30 »	
4 1/2 % (nouveau)	107 60	107 65 »	
Obligations du Trésor	515	514	
Banque de France	4395	4330	
Société Générale	—	455	
Comptoir d'escompte	1040	1070	
Crédit Lyonnais	572 50	580	
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1420	1445	
Crédit mobilier	—	330	
Canal Intér.-Panama	320 75	318 75 »	
Valeurs au comptant	Clotur précé.	Dernier cours.	
Est	760	755	
Paris-Lyon-Méditerranée	1352 75	1250	
Midi	1170	1172 50	
Nord	1565	1560	
Orléans	1318 75	1318 75	
Ouest	885	885	
Compagnie parisienne du Gaz	1370	1370	
Canal de Suez	3005	2125	
C. gén. Transatlantique	530	635	
Russe 5 0/0 1870	100 50	100 75	
Valeurs au comptant	Clotur précé.	Dernier cours.	
OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523	534 50	
— 1865, 4 %	523 50	524	
— 1869, 3 %	412	418	
— 1871, 3 %	399 50	399 50	
— 1875, 4 %	515 50	515 10	
— 1876, 4 %	518 50	517	
Bons de liquid. Ville de Paris	526	527 25	
Obligations communales 1870	470	470 50	
Obligat. foncières 1879 3 %	473	479 50	
Obligat. foncières 1 85 3 %	390	390	
Valeurs au comptant	Clotur précé.	Dernier cours.	
Gaz parisien	427	528	
Est	390	389 50	
Midi	404 75	403	
Nord	410	410	
Orléans	405 50	404	
Ouest	404	403	
Paris-Lyon-Méditerranée	404	401 50	
Paris-Bourbonnais	401 75	401	
Canal de Suez	587	587	
Panama 5 0/0	384	372 50	

Ve par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur 188 LE MAIRE Certifié par l'imprimeur soussigné.